

L'adjectif relationnel et le complément du nom

0. Introduction

La structure interne du groupe nominal a été étudiée dans le cadre de nombreuses théories linguistiques transformationnalistes et non-transformationnalistes. Les notions de spécifieur, de tête, de complément et d'ajout ont une définition bien rigoureuse dans ces théories et chacune des unités qui constituent le groupe nominal peut être caractérisée selon les relations qu'elle entretient avec les autres éléments du même constituant. Les termes constitutifs ainsi définis s'inscrivent de par leur comportement syntaxique dans une structure hiérarchique.

Cette étude vise à rendre compte des notions de complément et d'épithète, afin de démontrer que les unités rangées sous une dénomination commune constituent en fait un groupe fort hétérogène et exigent une nouvelle classification, si l'on veut respecter une définition explicite de ces notions. Nos analyses se feront dans le cadre de la *Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes* (HPSG, cf. Pollard & Sag 1987, 1994) qui présente l'avantage d'être fondée sur des structures de traits comportant des informations de différentes sortes et de ne pas imposer des contraintes universelles valables pour toutes les langues. Les adjectifs épithètes et certains aspects du complément du nom dans le français ont été étudiés dans ce cadre théorique par A. Abeillé et D. Godard (Abeillé & Godard 1996). Un article analysant, dans HPSG, les contraintes d'ordre de l'adjectif épithète anglais a été rédigé par D. Arnold et L. Sadler (Arnold & Sadler 1992).

Dans la première partie nous passerons en revue les données et les généralisations empiriques concernant le comportement syntaxique des adjectifs épithètes et des compléments du nom. Ces généralisations se voudront indépendantes de toute théorie linguistique. Ensuite, nous confronterons les caractéristiques des adjectifs épithètes et celles des compléments du nom aux propriétés liées aux notions de complément et d'ajout, tout en soulignant les points problématiques de cette confrontation. Dans la deuxième partie nous présenterons le cadre théorique dans lequel s'effectueront nos analyses et nous proposerons une nouvelle classification de ces unités, ainsi qu'une reformulation de la définition de certaines fonctions grammaticales.

1. Caractéristiques de l'adjectif épithète et du complément du nom

Le groupe nominal comporte deux constituants facultatifs qui modifient le nom et qui peuvent être présents simultanément: l'adjectif épithète et le complément du nom.

1.1. La position de l'adjectif épithète

La *Grammaire méthodique du français* (cf. Riegel et al. 1994) classe les adjectifs épithètes selon leur position par rapport au nom qu'ils complètent:

A) Ceux qui se trouvent toujours après le nom: ce sont les adjectifs relationnels, ceux qui décrivent des propriétés objectives, ceux qui sont suivis d'un complément, ceux qui sont précédés d'un adverbe autre que *si, tout, très, trop*, ainsi que les participes passés et une grande partie des adjectifs verbaux:

1. a *l'armée romaine*
b *un bruit sec*
c *un pneu bon à jeter*
d *un développement extrêmement long*
e *une adresse inconnue*

B) Ceux qui sont toujours antéposés au nom: les adjectifs ordinaux, une série d'adjectifs descriptifs d'une ou deux syllabes et très fréquents, ainsi que les épithètes dites de nature:

2. a *le troisième homme*
b *un petit problème*
c *la blanche neige*

C) Ceux qui ont une place variable: les adjectifs à double interprétation et les adjectifs mobiles sans modification de sens notable:

3. a *un brave homme – un homme brave*
b *une agréable soirée – une soirée agréable*

1.2. L'adjectif relationnel: une catégorie à part

Le premier groupe comprend une classe d'adjectifs qui est très productive et qui présente des propriétés différentes des adjectifs qualificatifs. Cette classe d'adjectifs, appelés selon la tradition grammaticale adjectifs relationnels¹ est définie par Riegel et al. 1994 comme suit: «... ils indiquent une relation [...] avec le référent du nom dont ils sont dérivés. Cette relation dépend du sémantisme de leur nom recteur (*La race chevaline = la race des chevaux/ une boucherie chevaline = une boucherie où on vend de la viande cheval*).» Ils possèdent les particularités suivantes:

- a) Ils ne peuvent être attributs:
 4. **L'assemblée est nationale.*
 - b) On peut les paraphraser par un GPrép:
 5. **l'industrie française = l'industrie de la France*
- c) Ils ne sont pas antéposables au nom:
 6. a **les présidentielles élections*
b *les élections présidentielles*
- d) Ils ne peuvent être détachés en apposition:
 7. **Municipal, le conseil se réunit trois fois par semaine.*
- e) Ils n'ont pas de spécification de degré:
 8. **l'année très scolaire*

¹ Pour une analyse détaillée du comportement des adjectifs relationnels, cf. l'article de Kim 1995.

- f) On ne peut les coordonner avec un qualificatif:
9. **un parc immense et municipal*
- g) On peut les coordonner entre eux, avec des restrictions (cf. j):
10. *les maladies cardiaques et pulmonaires*
- h) Ils connaissent parfois un emploi qualificatif:
11. *une écriture très scolaire* (= qui ressemble à celle d'un élève)
- i) Ils se mettent directement après le nom:
12.a **la crise de Pierre cardiaque*
b **une crise particulièrement grave cardiaque*
- j) Si un adjectif relationnel dérivé d'un nom propre suit un adjectif relationnel dérivé d'un nom commun, ils forment une structure hiérarchique et on ne peut pas les coordonner:
13.a *la [[classe politique] allemande]*
b **la classe politique et allemande*
c *le [[système astrologique] galiléen]*
d **le système astrologique et galiléen*
- k) Ils n'ont pas de complément:
14. **l'exposition [canine de chasse]*
- l) Ils ont une portée étroite sur la coordination:
15.a **[une centaine de fibres et plusieurs tissus] nerveux*
b *?[les vertèbres et l'épine] dorsales*

1.3. Le complément du nom

La grammaire traditionnelle traite sous cette dénomination une classe fort hétérogène de groupes prépositionnels qui font partie du GN. Certains d'entre eux contiennent une préposition suivie d'un nom sans déterminant:

16. *un bijou en or*

Une partie de ces expressions sont lexicalisées et peuvent être considérées comme des mots composés:

17.a *un sac à dos*

b *un coiffeur pour dames*

c *une brosse à dents*

Ces compléments du nom se mettent directement après le nom qu'ils déterminent:

18.a *un livre de math bien écrit*

b **un livre bien écrit de math*

c *la faculté de lettres de l'université*

d **la faculté de l'université de lettres*

Un autre groupe de ces compléments possède un nom avec un déterminant précédé de la préposition. Ces constructions sont toujours postposées au nom et elles peuvent être introduites en principe par toute préposition ou locution prépositionnelle:

19.a *le chat de la voisine*

b *les femmes au volant*

c *la maison à côté de l'église*

d *un remède contre la toux*

Les compléments du nom qui sont dans un rapport direct avec les adjectifs relationnels sont ceux qui comportent la préposition *de*. Il existe plusieurs possibilités de classification de ces constructions (cf. Milner 1977, 1982, Riegel et al. 1994 et Godard 1986). Nous présentons ici celle de Godard 1986 qui fait la distinction selon le rôle argumental et la nature sémantique du nom qui les constitue:

a) Celles que Milner 1977, 1982 étudie sous le nom de «génitifs»: les Possesseurs, les Agents dans une Nominalisation et les Thèmes avec un N de propriété, ainsi que les Agents ou les Thèmes avec les N représentationnels, les thèmes avec les N relationnels et les Agents avec N d'objet:

20.a *la maison de Paul*

b *l'arrivée de Paul*

c *la stupidité de Paul*

21.a *le/un/ce portrait de Vermeer*

b *le/un/ce portrait de la jeune femme au turban*

c *l'un/cet ami de Paul*

d *l'un/cet immeuble de Le Corbusier*

Certains de ces GPrép peuvent apparaître en position d'attribut, d'autres n'admettent pas cette fonction:

22.a *Ce portrait est de Vermeer.*

b **L'arrivée est de Paul.*

Ils sont substituables par un déterminant possessif:

23.a *l'intelligence de Paul – son intelligence*

b *le portrait de Picasso – son portrait*

b) Celles qui indiquent une localisation spatiale ou temporelle, une matière, une propriété ou des compléments de noms de sentiment et qui ne donnent pas lieu au possessif:

24.a *le retour de la campagne*

b *les soldats français du Tchad*

c *le journal du 29 février*

d *la table d'un bois clair*

e *un savant d'une grande gentillesse*

f *l'amour du risque*

L'adjectif relationnel montre des affinités sémantiques avec les membres du groupe a), c'est-à-dire avec les génitifs, mais tous les GPrép qui apparaissent dans cette classe n'ont pas un équivalent adjectival, ce qui s'explique par des raisons sémantiques:

25.a *le retour de Paris – *le retour parisien*

b *l'amour du père – l'amour paternel*

c *la maison des parents – la maison parentale*

d *le sensibilité des artistes – la sensibilité artistique*

e *la géométrie d'Euclide – la géométrie euclidienne*

f *la promenade des enfants – *la promenade enfantine*

Malgré les liens sémantiques qui relient les possessifs et les adjectifs relationnels, ces derniers ont un comportement syntaxique fort différent. Premièrement, l'adjectif relationnel

précède toujours le complément du nom, bien que celui-ci puisse dans la plupart des cas se placer après un adjectif qualificatif:

26.a *l'intervention chirurgicale des spécialistes allemands* – **l'intervention des spécialistes allemands chirurgicale*

b *la maison récemment construite de Paul* – *la maison de Paul récemment construite*

Deuxièmement, les compléments du nom peuvent parfois (mais pas toujours) être librement permutés, tandis que les adjectifs relationnels sont strictement ordonnés, c'est-à-dire que l'adjectif dérivé d'un nom propre succède toujours à l'autre:

27.a *l'arrivée de Paul à Paris* – *l'arrivée à Paris de Paul*

b *le discours présidentiel reaganien* – **le discours reaganien présidentiel*

Finalement, le complément du nom a une large portée sur des GN coordonnés, alors que l'adjectif relationnel donne des résultats douteux, voire agrammaticaux:

28.a *[l'arrivée inattendue et le départ précipité] de Paul*

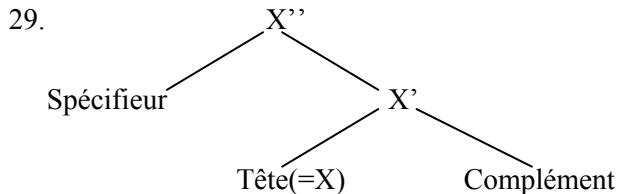
b **[les deux syntagmes et les trois locutions] verbaux*

c **Il a [un sens et une attitude] moraux remarquables*

d ?? *[le vaste terrain et la grande maison] parentaux*

2. Les notions de complément et d'ajout

La grammaire générative, ainsi que la plupart des grammaires fondées sur des structures de traits attribuent à tout constituant syntagmatique la structure hiérarchique suivante:



Dans le cas d'un GN, la position du Spécifieur est réservée aux déterminants, celle de la Tête comprend le nom, tandis que celle du Complément contient les compléments prépositionnels ou propositionnels du nom. Abeillé et Godard 1996 font la distinction entre deux types de compléments: ceux qui sont lexicaux et ceux qui sont syntagmatiques². Le premier groupe comprend entre autres les noms sans déterminant (dans les locutions verbales par exemple), les quantifieurs sans nom, le participe passé précédé d'un auxiliaire temporel et les infinitifs dans les constructions causatives. Un exemple de ce type de complément peut être le complément prépositionnel dans les noms composés, si la préposition de ces constructions n'est pas analysée comme la tête d'un constituant syntagmatique, mais le marqueur d'un nom sans déterminant.

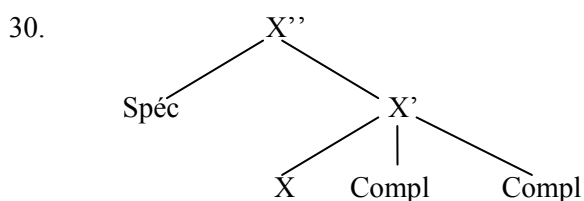
² En fait, le cadre théorique utilisé par Abeillé & Godard (et que nous allons adopter par la suite) divise le système des unités linguistiques (appelées signes) selon la valeur du trait [lexical]:

signe			
mot		syntagme	
m. lexical [+lex]	m. non-lexical [-lex]	s. lexical [+lex]	s. non-lexical [-lex]

Ainsi, l'expression *bateau à voile* contient le complément lexical *à voile* qui est en fait un nom marqué par la préposition *à*. Les noms sans déterminant en position d'épithète (*les passages piétons*³) sont également considérés comme des compléments lexicaux du nom. Notons aussi que la coordination de deux éléments lexicaux donne pour résultat une unité lexicale.

La classe des compléments non-lexicaux comprend la plupart des unités syntagmatiques (de type X'' ou X', y compris les noms propres); ils se trouvent à droite de la tête et ils n'ont pas de position fixe par rapport aux autres constituants. Dans cette perspective, les compléments du nom évoqués en 20, 21, et 24 par exemple, sont tous des compléments syntagmatiques.

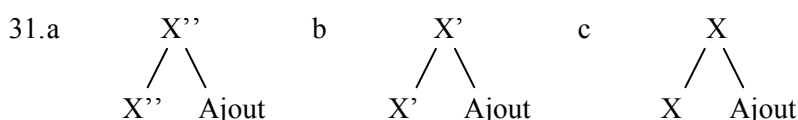
Si nous nous conformons à la configuration représentée par (29), le complément doit toujours se rattacher à la tête, ce qui a pour conséquence qu'une tête à plusieurs compléments a une structure «plate»⁴:



Quant à l'ordre des compléments, Abeillé & Godard 1996 formulent trois règles:

- a) L'ordre des compléments non-lexicaux est libre.
- b) Les compléments lexicaux doivent précéder les compléments non-lexicaux.
- c) Les compléments lexicaux se succèdent dans un ordre déterminé

Les ajouts sont des constituants facultatifs qui se rattachent d'une manière réursive à la tête (X) ou à ses projections (X' ou X''):



A l'intérieur du GN la position de l'ajout est occupée par le groupe adjectival épithète.

Comme (31) le montre, l'ajout peut être itéré dans un nombre théoriquement infini, et ces itérations définissent une configuration hiérarchique. Comme l'ajout peut être rattaché à n'importe quelle projection de la tête (y compris la tête elle-même), il aura également une large portée sur des éléments (lexicaux ou non-lexicaux) coordonnés:

32. a *les belles [peintures et sculptures]*

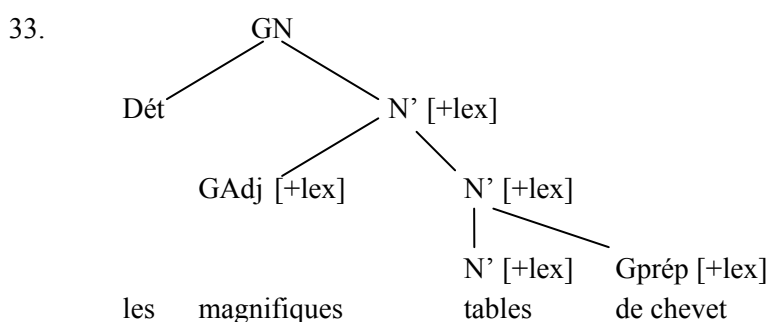
³ Certains de ces noms dont l'usage en position d'épithète est très répandu en français moderne montrent déjà les propriétés des adjectifs. Le nom *piéton* est par exemple accordé en genre et en nombre avec la tête, cf. *une rue piétonne*. Son comportement syntaxique le rapproche d'ailleurs de la classe des adjectifs relationnels. Ceci peut être un argument avancé en faveur de l'hypothèse que nous allons développer par la suite, à savoir que l'adjectif relationnel est en réalité un complément.

⁴ En réalité, la grammaire générative attribue aux structures à plusieurs compléments une représentation hiérarchique où chacun des compléments se trouve à un niveau différent. Nous maintenons pourtant cette structure «plate» qui sera conforme aux règles formulées dans la Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes.

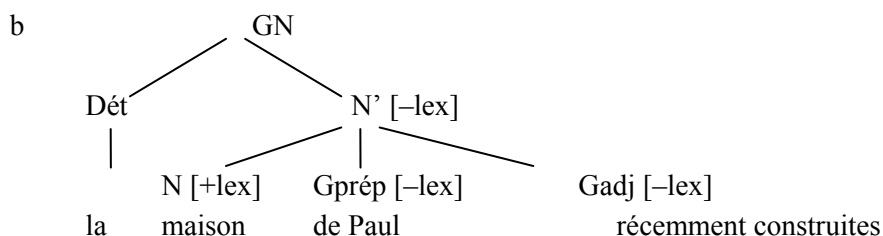
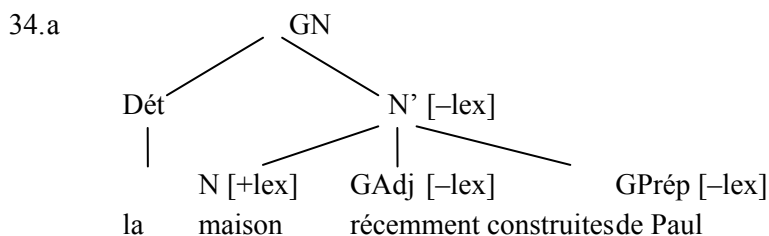
b [*les peintures et les sculptures*] vraiment remarquables

Le fait que le complément et l'ajout occupent des positions spécifiques par rapport à la tête aura des conséquences sur leur ordre respectif dans le GN.

D'une part, comme Abeillé & Godard 1996 le démontrent, seul l'ajout lexical peut précéder la tête, ce qui signifie que l'épithète antéposée est toujours lexicale, tandis que l'épithète postposée est non-lexicale. Le nom peut se combiner avec un complément qui lui est toujours postposé. Si le complément est lexical, sa combinaison avec la tête donne aussi un constituant lexical:



D'autre part, si le complément est non-lexical, il peut précéder ou suivre une épithète non-lexicale (toujours postposée au nom), mais comme il est au même niveau que la tête, le résultat sera une structure «plate»:



Au cas où le nom a deux compléments, le complément lexical précède le complément non-lexical:

35.a *le livre de maths de Paul*

b **le livre de Paul de maths*

3. Problèmes des notions d'épithète et de complément du nom

Les adjectifs relationnels montrent des propriétés qui les rapprochent plutôt des compléments que des épithètes.

Premièrement, ils ont une position fixe par rapport à la tête: ils lui sont toujours postposés (cf. les exemples de 6.). En outre, étant donné qu'ils ne peuvent pas être modifiés par d'autres éléments (cf. 14.), ils se comportent comme des constituants pourvus du trait [+lexical]. Or, une épithète lexicale doit précéder le nom, par conséquent l'adjectif relationnel ne peut être qu'un complément particulier du nom, qui a en plus le trait [+lexical].

Deuxièmement, l'adjectif relationnel se rattache directement à la tête lexicale (cf. 12.), précédant ainsi tous les autres constituants postposés au nom, ce qui renforce également l'hypothèse qu'il est lexical.

Finalement, les faits de coordination sont aussi en faveur de notre idée de base: d'une part, l'adjectif relationnel ne peut pas être coordonné avec les autres types d'adjectifs (ce sont donc des constituants de nature différente, cf. 9.); d'autre part, il n'a pas de portée large sur des têtes non-lexicales coordonnées (cf. 15.), ce qui montre également qu'il se trouve au même niveau que la tête lexicale.

Quant au constituant appelé complément du nom, il se comporte tantôt comme un complément, tantôt comme un ajout.

Une partie des GPrép qui sont constituants du GN montrent les propriétés d'un complément, étant donné qu'ils sont non seulement postposés au nom (comme tous les GPrép), mais ils ont aussi le trait [+lexical]:

- 36. a *la maison d'enfance de Paul*
- b **la maison de Paul d'enfance*
- c **[mes trois cahiers et tes gros livres] de maths*
- d *nos [cahiers et livres] de maths*

La plupart des GPrép ont cependant le trait [-lexical] et ont une portée large sur des têtes non-lexicales coordonnées, ce qui serait interdit pour un complément:

- 37. *[la grande maison et le vaste terrain] de Paul*

Contrairement aux compléments classiques du verbe, le complément du nom n'est pas sous-catégorisé par le nom; il est considéré comme un constituant facultatif, ce qui le rapproche du groupe des épithètes:

- 38. *Nous avons retrouvé les stylos (de Marie)*

En revanche, le fait que, dans les constructions possessives, l'unité formée par la tête et le déterminant est pronominalisable par le morphème *celui*, qui exige obligatoirement le GPrép (ou une proposition relative⁵), montre que *celui* sous-catégorise ces constituants comme compléments:

- 39. a *J'ai vu le père de Paul et celui de Pierre.*
- b **J'ai vu le père de Paul et celui.*

⁵ Cela peut modifier l'hypothèse généralement acceptée que la proposition relative est un ajout. Dans le cas de la tête *celui* (*celle* etc.), il faudrait plutôt considérer celle-ci comme un complément.

Les GPrép peuvent parfois être réitérés à l'intérieur du GN, tout comme les épithètes, mais cette possibilité de réitération semble être liée à la structure argumentale de la tête; la suite des GPrép peut donc être considérée comme une suite de compléments:

40.a **[la maison d'un ami] de Paul*

b *[le portrait de jeune femme] de Vermeer*

c *[l'arrivée à Paris] de Pierre*

L'exemple de 40.a serait acceptable si l'expression *un ami de Paul* formait une unité, mais dans ce cas la tête se construirait avec un seul GPrép (qui a une structure itérée) et non avec la suite récursive de plusieurs GPrép.

Dans 40.b la tête est un nom représentationnel qui est suivi de deux arguments: le Thème et l'Agent. Il en est de même en ce qui concerne 40.c où la tête nominale dérivée d'un verbe se construit avec le complément prépositionnel et le sujet de ce verbe.

Pour conclure, nous pouvons constater que l'adjectif relationnel et le complément du nom ont des propriétés qui sont incompatibles avec la définition qu'on a jusqu'ici donnée des notions de complément et d'ajout. Pour résoudre ce problème, deux possibilités se présentent: soit on révisé l'idée que l'adjectif relationnel est une épithète et le complément du nom est un complément, soit il faut modifier la définition du complément et/ou de l'ajout. Nous allons par la suite adopter une combinaison des deux solutions, en utilisant, pour des raisons de clarté, un cadre théorique très rigoureux, celui de la *Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes (HPSG)*.

4.1. Présentation générale du cadre théorique

La *Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes*⁶ a été élaborée par C. Pollard et I.A. Sag en 1987, puis elle a été nettement modifiée par les mêmes auteurs en 1994. Elle s'inscrit dans la classe des grammaires non-transformationnelles dans la mesure où elle engendre directement des structures de surface, ainsi que dans celle des grammaires appelées unificationnelles, car le produit des règles est fait de structures complexes de traits qui comportent des informations de différentes natures. Une propriété importante de cette théorie est que les règles de dominance immédiate sont séparées des généralisations concernant l'ordre linéaire des constituants. Ces généralisations sont gouvernées par les principes suivants:

- les contraintes d'ordre linéaire n'affectent que des constituants sœurs (c'est-à-dire immédiatement dominés par un constituant commun);
- ces contraintes ne doivent jamais se référer à la catégorie de l'élément qui domine immédiatement les unités ordonnées.

Les structures complexes de traits qui représentent les unités de la langue sont des paires attribut-valeur qui comportent des informations phonologiques, syntaxiques et sémantiques. Un attribut peut avoir pour valeur un autre trait, ce dont résulte une structure d'emboîtement de traits.

⁶ Pour une présentation didactique du cadre et des applications au français, le lecteur doit se référer à Abeillé 1993.

Les constituants syntagmatiques possèdent un attribut Branche qui représente les unités immédiatement dominées par le syntagme. La représentation du GN doit obéir dans le français aux règles de dominance immédiate suivantes:

41. Règles de DI (première formulation)

a) Tête-Complément:

X --> B-Tête, B-Compléments⁺

[-lex] [+lex] liste de signes

b) Tête-Ajout:

X --> B-Tête, B-Ajout

[-lex] signe signe

c) Adjonction lexicale:

X --> B-Tête, B-Ajout

[+lex] [+lex][+lex]

d) Tête-Complément - Ajout

X --> B-tête, B-Compléments⁺, B-Ajouts*

[-lex] [+lex] liste de signes signes

e) Tête-Spécifieur

X --> B-Tête, B-Spécifieur

[-lex] signe signe

Notons que ces formules ne spécifient pas l'ordre des branches, ce sont les règles d'ordre linéaire qui le définissent:

42. Règles d'OL

a) B-Tête < B-Complément

b) B-Spécifieur < B-Tête

c) B-Ajout < B-Tête

[+lex]

d) B-Tête < B-Ajout

[-lex]

e) B-Complément < B-Complément

[+lex]

[-lex]

La création d'un syntagme à partir de mots est gouvernée par le fait que l'entrée lexicale de chaque unité comporte des indications concernant les possibilités combinatoires de celui-ci. Ainsi, les mots *le*, *sac* et *rouge* peuvent être représentés respectivement par les structures de traits suivantes (formule simplifiée):

43. a *le*

Phon : /le/]
Synsem : 3 [Cat : Tête : [Part : Dét]]]

b *sac*

Phon : /sac/]
Synsem : Cat : [Tête : [Part : N]]
Sous-cat : <Det [3]>]

c rouge

[Phon: /rouge/]
[Synsem : Cat :	[Tête : [Part : Adj
]
		[Modif: N' [Sous-cat : <Det>]
]
[Sous-cat : <>]

Dans 43.b l'entrée lexicale contient l'attribut Sous-cat qui a pour valeur la catégorie des constituants avec lesquels l'unité en question est censée se combiner pour former un syntagme saturé. Ici, le nom (ou N', ceci n'est pas spécifié dans l'entrée) attend encore un déterminant avant de devenir un GN. Nous verrons par la suite que le trait Sous-cat contient, outre le spécifieur, la liste des compléments sélectionnés par la tête. Au fur et à mesure que l'unité en question se combine avec d'autres unités, sa liste de Sous-cat se vide et le syntagme devient saturé. En ce qui concerne l'Ajout, il sélectionne la catégorie qu'ils modifie (N' pour l'adjectif épithète).

La combinaison des unités résulte de l'unification des traits de celles-ci. L'exemple 44. représente les suites de signes obtenues par l'unification:

44.a *sac rouge*

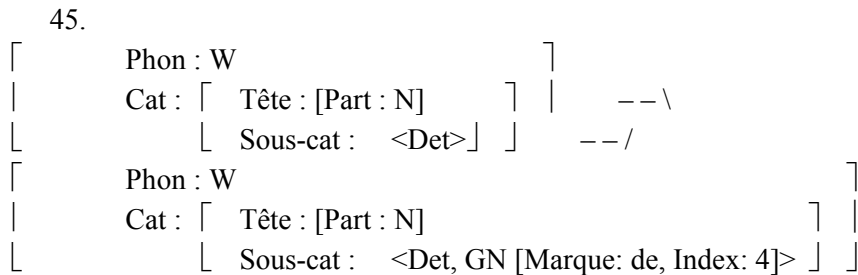
[[Phon : /sac-rouge/]
	[Synsem : Cat :	[Tête : [Part : N]
]
			[Sous-cat : <Det >
]
	Branches	[B-Tête: Synsem: 1 [Tête: [Part: N]]
			[Sous-cat: <Det>
]
		B-Ajout: Synsem: Cat: [Tête: [Part: Adj]]
			[Modif: [1]
]
[[Sous-cat: <>
]

b *le sac rouge*

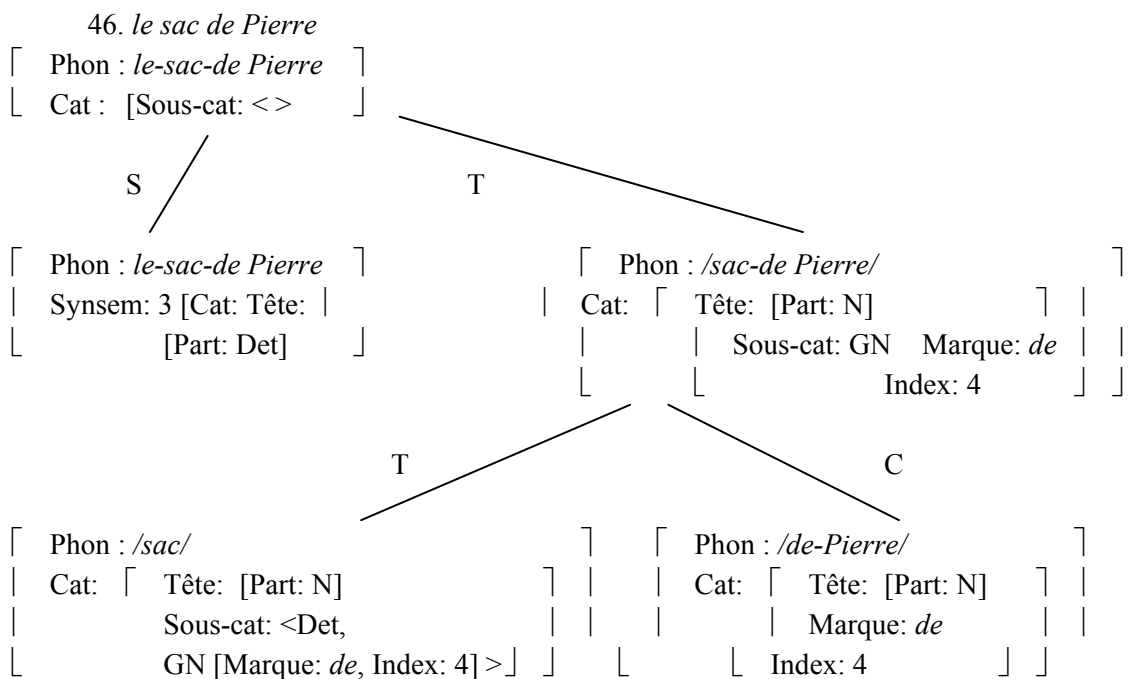
[[Phon : /le-sac-rouge/]
	[Synsem : Cat :	[Tête : [Part : N]
]
			[Sous-cat : <>
]
	Branches	[B-Tête: Synsem: 1 [Tête: [Part: N]]
			[Sous-cat: <Det [3] >
]
		B-Spéc: Synsem 3 [Cat: Tête: [Part: Det]]
			[Modif: [1]
]
		B-Ajout: Synsem: Cat: [Tête: [Part: Adj]]
			[Modif: [1]
]
[[Sous-cat: <>
]

Les compléments du nom, à l'instar des compléments du verbe, ne sont pas d'habitude sous-catégorisés par la tête, ce sont des constituants facultatifs du GN. Mais comme sa présence dans le GN est un phénomène productif, généralisable, notre cadre théorique n'a pas besoin

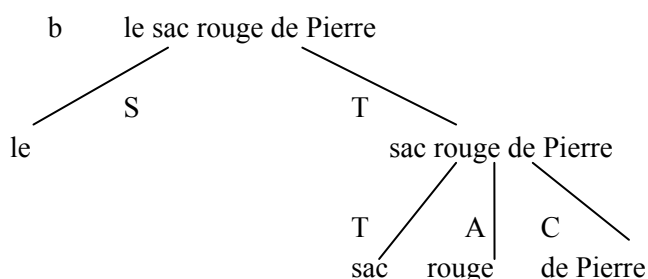
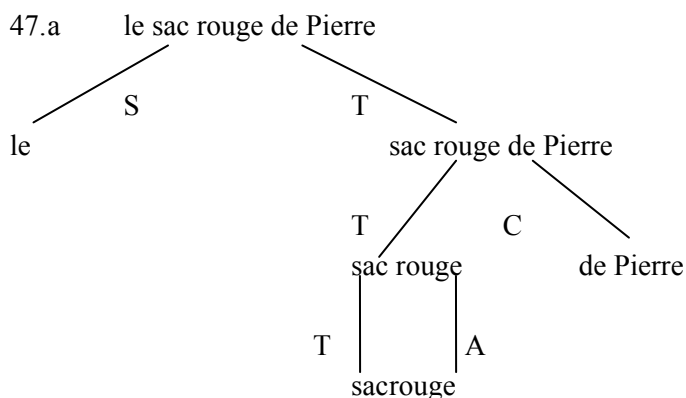
d'introduire deux entrées lexicales distinctes pour un nom avec et sans complément. Il suffit de les relier par une règle lexicale qui se formule ainsi dans le cas des compléments possessifs:



Cette règle lexicale marque l'apparition sur la liste de Sous-cat d'un complément prépositionnel (plus exactement, d'un GN marqué par la préposition *de*). Ainsi, la représentation graphique de l'expression *le sac de Pierre* sera la suivante:

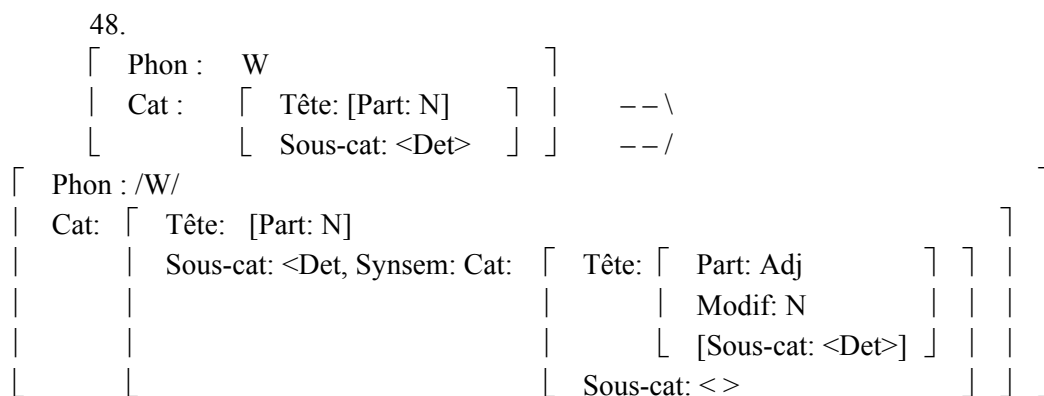


La présence simultanée d'un complément et d'un ajout dans le syntagme peut donner naissance à deux configurations différentes réalisées soit à la base des règles DI 41.a-b (47.a), soit suivant la règle 41.d (47.b):

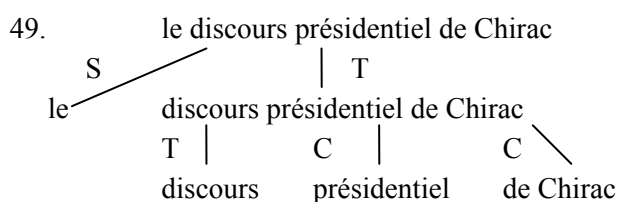


4.2. Analyse de l'adjectif relationnel

Comme on l'a vu, l'adjectif relationnel montre les caractéristiques d'un complément qui est affecté du trait [+lex]. Il suffit donc d'introduire une règle lexicale qui l'ajoute à la liste de Sous-cat du nom:



Cette règle signifie que le nom sélectionne un complément adjectival qui joue le rôle d'un modifieur. Un nom peut avoir à la fois un adjectif relationnel et un GPrép pour compléments; leur ordre respectif est gouverné par la règle OL 42.e qui dit que le complément lexical doit toujours précéder le complément non-lexical. L'arbre en 49. représente une telle configuration, obtenue avec l'application des règles DI 41.a:



Le fait que dans certains cas deux adjectifs relationnels peuvent suivre le nom (cette possibilité étant soumise à des conditions sémantiques) est susceptible d'être pris en charge en posant que la combinaison d'une tête lexicale et d'un complément lexical donne également une unité pourvue du trait [+lexical]⁷. Cette généralisation rapproche les signes constitués d'un nom commun et d'un adjectif relationnel des noms composés comme *fer à repasser*, *bateau à voile* etc. La règle de composition lexicale donnée en 50. peut être justifiée par le fait que dans certaines langues (le hongrois par exemple) le nom peut incorporer l'équivalent de l'adjectif relationnel français pour former ainsi un nom composé (cf. 51.)

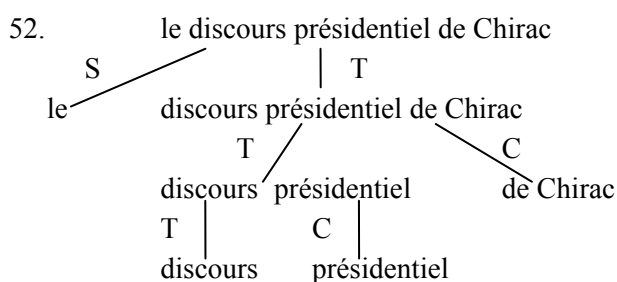
50. Règle de DI pour la composition lexicale

X -->	B-Tête,	B-Complément
[+lex]	[+lex]	[+lex]

51. a szívroham 'crise cardiaque'

b naprendszer 'système solaire'

Si on adopte la règle de DI proposée en 50., le GN représenté en 49. peut avoir une structure «plus hiérarchique»:



4.3. Analyse du complément du nom

Le complément du nom peut être affecté soit du trait [+lex] (cf. 17.), soit du trait [-lex] (cf. 20-25.). Dans chaque cas, il peut être introduit dans la liste de Sous-cat du nom par le moyen de la règle lexicale 45., en permettant l'apparition de marqueurs autres que *de*. Si le complément est [+lex], on peut lui appliquer la règle de DI 50. ou celle de 41.a. L'ordre respectif de l'adjectif relationnel et d'un complément du nom affecté du trait [+lexical] doit être gouverné par la règle OL suivante:

⁷ Selon une conception moins radicale, le résultat de la combinaison d'unités affectées du trait [+lex] aura le trait [+lex].

53. Compl non-marqué < Compl marqué par une Prép
 [+lex] [+lex]

Le traitement des compléments de ce type, ainsi que celui de leur combinaison avec d'autres unités ne pose pas de problèmes particuliers. En revanche, le complément du nom non-lexical a des propriétés qui montrent que la position de ce complément au sein du GN est loin d'être claire. Nous rappelons les faits de coordination évoqués en 28.a:

28.a [*l'arrivée inattendue et le départ précipité*] de Paul

Dans cet exemple, le complément du nom a une large portée sur deux GN coordonnés, ce qui laisse déduire qu'il ne se rattache pas à une tête lexicale, mais à un GN entier. La configuration illustrée par 28.a peut être représentée ainsi:



Ce comportement singulier du complément du nom rend nécessaire l'introduction de la règle de DI suivante:

55. X --> B-Tête, B-Complément
 [-lex] [-lex] [-lex]

Or, cette règle a l'inconvénient d'être récursive, ce qui rend possibles des suites agrammaticales:

56.a **[la mère de Marie] de Pierre*
 b **[l'arrivée de son ami] de Nathalie*

Dans d'autres cas la règle 55. ne semble pas poser des problèmes:

57.a *le retour en Angleterre des étudiants*
 b *le portrait de jeune femme de Picasso*

Pourtant, si nous considérons la structure argumentale de la tête de chaque construction, nous constatons que dans 56.a-b le nom *mère* se construit avec deux arguments de même nature, c'est-à-dire avec ce que Milner 1982 appelle des génitifs. En revanche, dans 57.a, le premier GPrép est un argument de lieu, et le second marque le sujet du verbe dont la tête nominale a été dérivée. De même, dans 57.b, la tête se combine avec deux arguments totalement différents, l'un est le thème du nom représentationnel, l'autre en est l'agent. Ceci est conforme au Principe de non-redondance de Milner 1982 qui s'énonce comme suit:

58. Dans un même domaine, GN ou S, on ne trouve pas deux catégories marquées du même cas.

En effet, bien que les N construits avec des GPrép compléments du nom présentent des structures argumentales fort variées (cf. la classification et l'analyse de Godard 1985), dans aucun cas on ne trouve une expression où la tête attribue le même cas à ses compléments.

Ce principe peut être reformulé dans le cadre de la *Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes* sous forme d'une contrainte sur la sous-catégorisation:

59. Une tête ne sous-catégorise pas deux éléments marqués du même cas.

5. Conclusion

Dans cet article, nous avons voulu démontrer qu'à l'intérieur de la classe des adjectifs qui se construisent avec un nom, certains éléments se comportent comme des épithètes, tandis que d'autres (en particulier les adjectifs relationnels) montrent les propriétés d'un complément. La distinction entre les signes lexicaux et les signes non-lexicaux nous a permis d'expliquer le comportement singulier de ces adjectifs, en ce qui concerne notamment leur position directement rattachée à droite de la tête et leur incapacité d'admettre des modifieurs ou des compléments.

La notion de complément du nom a également soulevé des problèmes, car la mobilité de ce constituant (s'il est non-lexical, il peut être quasi librement permuté avec les épithètes) et le fait qu'il a une portée large sur des GN coordonnés remettent en question l'hypothèse que les compléments sont toujours au même niveau que la tête lexicale.

La *Grammaire Syntagmatique Guidée par les Têtes*, étant donné qu'elle favorise le traitement du comportement des unités en termes de traits et de principes indépendants, s'avère un cadre bien adapté à ce phénomène qui met en jeu à la fois des questions liées à l'ordre des mots et à la structure hiérarchique des éléments.

ZSUZSANNA GÉCSEG

Szeged

Bibliographie

- ABEILLE, A.: *Les nouvelles syntaxes. Grammaires d'unification et analyse du français*. Armand Colin, Paris, 1993.
- ABEILLÉ, A. – GODARD, D.: «French Word Order and Lexicality», in Abeillé, Godard, Miller, Sag: *The major syntactic structures of French*. (en prép.).
- ARNOLD, D. – SADLER, L.: «Premodifying adjectives», in *HPSG*, Technical report, Essex, 1993.
- GODARD, D.: «Les déterminants possessifs et les compléments de nom», in *Langages*, décembre 1986.
- KIM, M.: «Sur les adjectifs de relation dérivés des noms propres», in *Le français moderne*, juin 1995.
- MILNER, J.-CL.: «À propos des génitifs adnominaux en français», C. Rohrer éd.: *Actes du Colloque franco-allemand de linguistique théorique*. Niemeyer, Tübingen, 1977.
- MILNER, J.-CL.: *Ordres et raisons de langage*. Éd. du Seuil, Paris, 1982.
- POLLARD, C. – SAG, I. A.: *Information-based Syntax and Semantics*. CSLI series, University of Chicago Press, 1987.
- POLLARD, C. – SAG, I. A.: *Head-driven Phrase Structure Grammar*. CSLI series, University of Chicago Press, 1994.
- RIEGEL, M. – PELLAT, J.-CH. – RIOUL, R.: *Grammaire méthodique du français*. PUF, Paris, 1994.
- WAGNER, R.-L. – PINCHON, J.: *Grammaire du français classique et moderne*. Hachette, Paris, 1962.